

APPEL A COMMUNICATIONS

Seconde journée d'études sur les revues professionnelles de l'éducation spécialisée

Jeudi 3 octobre 2013 à Poitiers

« La rééducation, en tant que telle, doit disparaître ! »*

***Critiques « radicales » et revues institutionnelles dans le champ de l'enfance « irrégulière »
et du travail social***

Le catalogue ESCARP** est une base documentaire descriptive et raisonnée qui vise à répertorier les publications périodiques traitant de l'éducation spécialisée. Ce projet est le fruit d'une collaboration amorcée en 2000 entre l'École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) et le CRIHAM, laboratoire de l'Université de Poitiers. La consultation d'ESCARP démontre que les professionnels de l'éducation spécialisée produisent des écrits, contrairement à l'idée reçue, mais qu'en plus ils sont prolixes. Outre l'importance que les acteurs du secteur accordent à ces publications comme lieu d'expression et d'échange, ce constat suggère que les revues professionnelles jouent un rôle déterminant dans l'animation et la structuration du champ de l'éducation spécialisée.

Après une première rencontre consacrée à la place des périodiques professionnels dans la construction du champ de l'éducation spécialisée, organisée à l'ENPJJ en avril 2011, la seconde journée d'études se focalise sur les revues dites « radicales » dont le discours est en rupture avec celui des publications émises par les institutions des secteurs de l'enfance et du travail social et sur les interactions entre ces deux types de revues.

Des campagnes de presse contre les « bagnes d'enfants » de l'entre-deux-guerres aux récentes polémiques sur le traitement des autistes, les modalités de la prise en charge de l'enfance « irrégulière » ont fait l'objet de critiques parfois virulentes. Les revues professionnelles ne sont pas restées en dehors de ces « disputes ». Elles ont parfois adopté une position défensive plus ou moins corporatiste et cherché à allumer des contre-feux. Les professionnels ont pu aussi, dans leurs revues, accompagner et amplifier une contestation née parfois dans leurs rangs.

Dans les années 1970, certains vont fonder des revues « radicales » et se livrer à une critique systématique des institutions et de leur fonctionnement. Les revues institutionnelles, celles des grandes associations, des ministères, mais aussi les bulletins syndicaux, doivent alors se positionner par rapport à ces discours. Les rejettent-elles globalement ? En intègrent-elles une partie ? L'évolution du contexte politique et éditorial explique la disparition des revues « radicales » sous la forme papier et leur repli sur internet où quelques sites et blogs gardent cette tonalité. Mais comment interpréter le déclin des revues professionnelles les mieux « installées » comme *Sauvegarde de l'enfance* et *Rééducation* ?

* Propos d'un éducateur dans la revue *Champ social*, n°26/27, 1979, p. 88.

**Site ESCARP : <http://www.sha.univ-poitiers.fr/ESCARP>

Axes envisagés :

Les communications proposées pourront s'organiser autour d'axes qui n'ont rien d'exclusif.

-Comment naît une revue radicale ?

Quelles raisons officielles ou « secrètes » président à son lancement ? Qui sont les personnalités et/ou les réseaux qui appuient l'initiative ? Comment est-elle fabriquée, diffusée, financée... ?

-Le traitement des sujets

Comment certains sujets, comme la violence institutionnelle ou celle des usagers, les règlements intérieurs et la discipline ou la sexualité, sont abordés dans les deux types de revues ?

-La parole des usagers

Quelle place les revues institutionnelles et les revues « radicales » accordent-elles aux écrits et propos des bénéficiaires du travail social ou de la rééducation ?

-La modulation des discours

Certains rédacteurs écrivent dans les deux types de revues, voire également dans des revues scientifiques. Comment modalisent-ils, s'ils le font, leur discours ?

La proposition de communication, dans laquelle les sources utilisées (notamment les revues abordées) seront clairement précisées, doit contenir entre **1500 et 3000 signes** (espaces compris).

Le résumé doit être accompagné d'un **titre**, d'une brève **notice biographique** et des **coordonnées** de l'auteur.

Les propositions sont à faire parvenir par courriel à l'adresse :

revue.gerhico@univ-poitiers.fr

Calendrier :

- Limite d'envoi des propositions : **15 décembre 2012**
- Étude par le comité scientifique : **janvier 2013**
- Réponse aux auteurs : **février 2013**
- Journée d'études : **3 octobre 2013**

Comité scientifique :

- Frédéric CHAUBAUD (Professeur, Université de Poitiers)
- Michel CHAUVIERE (Directeur de recherche, CNRS)
- Jean-Paul JEAN (Professeur associé, Université de Poitiers)
- Pascal KELLER (Professeur, Université de Poitiers)
- Céline MATUSZAK (Chercheuse, ENPJJ)
- Mathias MILLET (Maître de conférences, Université de Poitiers)

Comité d'organisation :

- Catherine MALE (CRIHAM)
- Sandra MENENTEAU (ESCARP)
- Jean-Jacques YVOREL (ENPJJ)